



Les assos qui font
vivre nos territoires
méritent notre soutien.

Compte, carte, appli
100% remboursés⁽¹⁾
aux associations
sportives et culturelles.

Crédit  Mutuel

Une banque qui appartient à ses clients, ça change tout.

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 8,6 millions de clients-sociétaires.

(1) Offre valable jusqu'au 31/12/2024. Pour les associations régies par la loi du 1^{er} juillet 1901 ou relevant du droit local d'Alsace-Moselle, à objet exclusivement sportif ou culturel et à but non lucratif, employant jusqu'à deux salariés maximum. Les cotisations sont remboursées par la Banque pour les détenteurs d'un Eurocompte Asso Tranquillité ou pour toute nouvelle souscription à celui-ci. Au-delà du 31/12/2024, à partir de 3,60 euros HT/ mois (tarif en vigueur au 01/07/2023). Voir conditions détaillées en Caisse de Crédit Mutuel proposant cette offre et sur www.creditmutuel.fr

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 – N° ORIAS : 07 003 758.